



Le CIA 2018....

Suite et fin ?

Le ministère, lors de ses propositions 2018 aux organisations syndicales le 13 février 2018, avait tablé sur une enveloppe globale d'environ 35 millions d'euros. Cependant, la DRH-MD nous a annoncé, lors de la seconde du **22 février 2018** que le contrôleur budgétaire et comptable ministériel (CBCM) a seulement accepté le projet de CIA avec l'enveloppe initiale présentée en janvier par le ministère, à savoir : 20,8 M€.

Le CBCM a réservé l'examen du reste de l'enveloppe (environ 14 M€ de crédits de suivi de gestion, selon la DRH-MD) à une date ultérieure.

Tout le monde va communiquer sur les montants 2018, mais **Force Ouvrière** vous présente ces tableaux pour vous rappeler le rôle qu'elle a joué.

➤ **ENVELOPPE INITIALE 2018 : 20,8 M€⁽¹⁾**
payée en Juillet 2018

Corps	Effectifs	Montant budgétaire	Part ACE	Brut Agent (2)	Montant Budgétaire Total	Montant ACE Total	Montant Brut Agents
. Attachés . IEF . CTSS	4 829	1 300	100	1 200	6 277 700	482 900	5 794 800
. SA . TSEF . ASS	9 763	730	70	660	7 126 990	683 410	6 443 580
. AA . ATMD	14 848	460	50	410	6 830 080	742 400	6 087 680
. ITEM	5	2 300	300	2 000	11 500	1 500	10 000
. Infirmiers	44	990	90	900	43 560	3 960	39 600
. Conservateurs du patrimoine	31	1 700	200	1 500	52 700	6 200	46 500
TOTAL					20 342 530	1 920 370	18 422 160

(1) Hors administrateurs civils.

(2) Ce montant sera versé en juillet à chaque agent ayant atteint ses objectifs et dont la manière de servir est jugée satisfaisante.

En effet, dès avril 2017, **Force Ouvrière** a interpellé le ministère pour dénoncer le mécanisme mis en place, mécanisme à tranches obligatoires qui créait des discriminations inacceptables entre agents.

Force Ouvrière a donc proposé un contre-projet avec une répartition simple mais respectueuse des agents : 90% du montant budgétaire à chaque agent et 10% (pour alimenter la part variable obligatoire) à la main des employeurs avec, bien sûr, des règles de gestion mises en place pour éviter des tentations maladroites.

Force Ouvrière a, dans ce cadre, rappelé son opposition à la mise en place de groupes à l'intérieur des corps (4 pour les A, 3 pour les B, 2 pour les C).

On peut constater aujourd'hui, en regardant le tableau ci-dessus, **que c'est bien le projet Force Ouvrière qui est appliqué par le ministère**. Ce qui prouve que les revendications permettent encore d'aboutir, malgré les difficultés.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, les primes que vous pourriez percevoir, en novembre, si le CBCM donne son accord, en fonction des disponibilités budgétaires dégagées.

➤ **ENVELOPPE SUPPLÉMENTAIRE**

EXEMPLES des montants que vous pourriez percevoir en Novembre 2018 :

Montant Initial : 20,8 M€		Hypothèse 1 :	Hypothèse 2 :	Hypothèse 3 :
Montant perçu en Juillet		+ 5 M€	+ 10 M€	+ 14 M€
A	ex (brut Moyen) : 1 200 €	26 % = 312 €	50 % = 600 €	70 % = 840 €
B	ex : 800 € (fixe 660 € brut moyen+ variable 140 €)	26 % = 208 €	50 % = 400 €	70 % = 560 €
C	ex (brut moyen) : 410 €	26 % = 106 €	50 % = 205 €	70 % = 287 €

Les hypothèses présentées ne sont que quelques exemples de ce qui pourrait arriver. **L'enveloppe supplémentaire pouvant aller de 0 à 14 millions d'euros.**



Force Ouvrière a demandé de traiter les primes JDC, d'isolement et d'apprentissage en dehors du CIA et porte toujours le relèvement du plafond pour les catégories C, condition incontournable pour un CIA plus reconnaissant de leur travail.

PARIS, le 26 Février 2018